Focus PRESSE

Information aux médias éditée par l'INERIS

Groupement d'intérêt scientifique Sites, Sols et Sédiments Pollués

En ligne sur le site internet de l'INERIS (http://www.ineris.fr) :

Rapport d'étude :
Analyse et construction
des VTR pour
le 1,2-dichloroéthane,
le chloroforme,
le tétrachloroéthane
et le chlorure de
méthylène

Rapport d'étude :
endotoxines, éléments
disponibles
pour une évaluation
des risques sanitaires
en lien avec les émissions
des installations classées
pour la protection de
l'environnement

Le Groupement d'intérêt scientifique sites, sols et sédiments pollués (GIS 3SP) constitué le 16 février 2007 réunit l'école des Mines de Douai, le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le CTP (Centre technologique International de la Terre et de la Pierre), l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) et l'ISSEP (Institut Scientifique de Service Public).

Le Groupement a pour objet de conduire des projets de recherche entre ses Membres dans le domaine des sites et sédiments pollués. Il agit dans un cadre d'aménagement durable du territoire à l'usage des collectivités locales, des propriétaires privés de sites et des instances régionales et nationales en charge de cette problématique.

Au vu des travaux de recherche qui ont déjà pu y être menés et de la possibilité d'accès à des sites instrumentés, les sites d'études seront préférentiellement localisés en Région Nord - Pasde-Calais et en Région wallonne.

Considérant l'intérêt scientifique et sociétal des problématiques régionales liées à ce domaine et l'enjeu fort qu'elles représentent, les Membres souhaitent poursuivre les activités de recherche qu'ils conduisent en mettant en synergie leurs moyens et leur complémentarité de compétences afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les acteurs en charge de la gestion des sites et sédiments pollués, à l'égard des aspects sanitaires, environnementaux, techniques et économiques.

L'action du Groupement est structurée par les besoins des différents acteurs impliqués dans la gestion des sites et sédiments pollués et le réaménagement des sites. Elle vise en particulier à acquérir des connaissances et à valider des méthodologies. Elle s'organise autour de trois axes:

- la gestion des risques environnementaux (caractérisation des sources de polluants, voies de transferts, évaluation des impacts),
- le traitement des sols et des sédiments contaminés et la réhabilitation des sites,
- le développement de méthodologies multicritères de suivi et de choix d'usage des sites pollués.

